

BULLETIN D'ADHÉSION

(Remplir un bulletin par inscription)

Nom & Prénom :

Age et date de naissance pour les enfants:

Adresse :

Téléphone : adresse mail :.....

PEINTURE ADULTE => 190 €

SCULPTURE ADULTE => 190 €

PEINTURE/SCULPTURE ENFANTS ET ADOS (fournitures comprises) => CC/110 € - HCC/160 €

(CC = Communauté de communes / HCC = Hors communauté communes)

THEATRE : Enfants et ados => CC/110€ - HCC/160 €
Adultes => 190 €

CHANT ADULTE => 160 €

DANSE => 185 €

L'Association ne demande pas, pour la pratique de la danse, de certificat médical. Cependant, par la signature du bulletin d'adhésion, l'adhérent ou son représentant légal certifie s'être assuré auprès de son médecin traitant qu'il n'y a pas de contre-indication médicale. L'association "des mains d'artistes" est donc déchargée de toute responsabilité, l'adhérent se trouvant sous couvert de son assurance personnelle.

Par ailleurs, en dehors des horaires du cours et avant la prise en charge par les professeurs, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

VISA :

Madame, Monsieur

autorise(nt) l'association des mains d'artistes à utiliser dans le cadre de son site Internet, publications, reportages des photos me concernant ou de mon enfant prises au cours des activités des sections.

refuse(nt) que l'association des mains d'artistes utilise des photos me concernant ou de mon enfant.

Fait à..... le

Signature des parents ou de l'adhérent majeur :

Merci de joindre à ce bulletin le règlement pour l'année. Possibilité de donner 3 chèques en même temps qui seront encaissés le 15/10, le 15/12 et le 15/03 de l'année suivante (**Chèque à l'ordre « Des mains d'artistes »**).

Remise pour la 3^{ème} inscription dans la famille : 30€ ; la suivante : 40€

BULLETIN D'ADHÉSION

(Remplir un bulletin par inscription)

Nom & Prénom :

Age et date de naissance pour les enfants.....

Adresse :

Téléphone : adresse mail :.....

PEINTURE ADULTE => 190 €

SCULPTURE ADULTE => 190 €

PEINTURE/SCULPTURE ENFANTS ET ADOS (fournitures comprises) => CC/110 € - HCC/160€

(CC = Communauté de communes / HCC = Hors communauté communes)

THEATRE : Enfants et ados => CC/110€ - HCC/160 €
Adultes => 190 €

CHANT ADULTE => 160 €

DANSE => 185 €

L'Association ne demande pas, pour la pratique de la danse, de certificat médical. Cependant, par la signature du bulletin d'adhésion, l'adhérent ou son représentant légal certifie s'être assuré auprès de son médecin traitant qu'il n'y a pas de contre-indication médicale. L'association "des mains d'artistes" est donc déchargée de toute responsabilité, l'adhérent se trouvant sous couvert de son assurance personnelle.

Par ailleurs, en dehors des horaires du cours et avant la prise en charge par les professeurs, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

VISA :

Madame, Monsieur

autorise(nt) l'association des mains d'artistes à utiliser dans le cadre de son site Internet, publications, reportages des photos me concernant ou de mon enfant prises au cours des activités des sections.

refuse(nt) que l'association des mains d'artistes utilise des photos me concernant ou de mon enfant.

Fait à..... le

Signature des parents ou de l'adhérent majeur :

Merci de joindre à ce bulletin le règlement pour l'année. Possibilité de donner 3 chèques en même temps qui seront encaissés le 15/10, le 15/12 et le 15/03 de l'année suivante (**Chèque à l'ordre « Des mains d'artistes »**).

Remise pour la 3^{ème} inscription dans la famille : 30€ ; la suivante : 40€